



Recouvrement d'une dette de 2007

Par **nenoel**, le **19/02/2018** à **20:31**

Bonjour,rnrnJ'ai une petite questions : le Trésor Public du Mans (72) vient de m'envoyer une notification d'opposition à tiers détenteur pour une dette qui date de 2007, ont'il le droit ?rnrnMerci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **19/02/2018** à **21:22**

Bsr,rnOui, bien sur !rnSi l'erreur vient de vous, ce délai peut atteindre 10 ans. Dans tous les cas, attention aux majorations !rnPar ailleurs, souvenez-vous que l'envoi d'une lettre recommandée vous proposant une rectification interrompt le délai, qui repart alors de zéro.